

TERMES DE REFERENCE

« Quels dispositifs d’insertion des jeunes ? »

Contexte général

Le Réseau international « Formation Agricole et Rurale » est un outil d’échange, d’analyse, de production de références et de capitalisation d’expériences pour appuyer les équipes dans l’élaboration des stratégies nationales de FAR. Il contribue aussi à former et à structurer une expertise locale de haut niveau destinée à accompagner les réformes institutionnelles de la FAR, à favoriser le renforcement d’un réseau d’expertise Sud et d’une coopération Sud-Sud sur les thématiques de la FAR. Il a également pour mission de s’appuyer sur les travaux de recherche menés au Nord et au Sud afin d’accompagner les pays en développement dans la rénovation de leurs dispositifs de formation agricole et rurale.

Un des axes de cet accompagnement envisagé, dans le cadre de la seconde phase du projet Adex FAR¹ financé par l’AFD², consiste en la production de connaissances et la capitalisation d’expériences sur la formation agricole et rurale au service des membres du Réseau. Pour mener à bien ce projet et répondre à la demande de ses membres, **le réseau FAR recrute un consultant pour la réalisation d’une étude de capitalisation sur les dispositifs d’insertion des jeunes en milieu rural en Afrique.**

Les travaux en ateliers réalisés en juillet dernier à l’occasion de l’Assemblée Générale 2017 du Réseau FAR s’accordent sur la nécessité d’investir le champ de l’insertion en agriculture des jeunes ruraux. En effet, alors que la revalorisation du métier d’agriculteur est une priorité partagée de tous les professionnels de la FAR en Afrique pour endiguer l’exode rural massif, les processus d’installation des jeunes en agriculture familiale restent globalement mal connus. L’installation des jeunes agriculteurs catalyse cependant deux enjeux majeurs du développement des pays du Sud : « l’évolution du marché du travail et l’avenir des agricultures familiales » (WAMPFLER, BERGES, 2017)³. Pour mener à bien la rénovation des dispositifs de formation au sein des pays du Réseau, il est donc nécessaire pour les professionnels de la FAR de mieux comprendre les conditions d’installation en agriculture familiale, de questionner les formes et modalités d’accompagnement et d’analyser les effets des dispositifs existants.

C’est dans cette perspective que les membres du Réseau FAR ont exprimé leur volonté de capitaliser davantage autour des dispositifs d’insertion des jeunes au sein des 16 pays membres. Il y travaille depuis quelques années en finançant des stages sur l’installation dans différents pays du réseau (Cameroun, Bénin, Côte d’Ivoire, Guinée, etc.) et en participant à des Conférences internationales comme celle organisée en avril 2017 à l’AFD sur « *L’Emploi des jeunes en agriculture* ».

¹ Appui au Développement de l’Expertise en Formation Agricole et Rurale)

² Agence Française de développement

³ WAMPFLER B., BERGES L., 2017, *Comprendre le processus d’installation des jeunes en agriculture pour mieux l’accompagner*. Grille d’analyse et premiers résultats, Note Technique n°27 de l’AFD.

Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude consiste à réaliser un état des lieux des dispositifs d'insertion agricole et rurale à l'intention des membres du Réseau International FAR. Cet état des lieux devra être compréhensible et utile à toute personne s'intéressant à ces questions. Plus spécifiquement, l'étude permettra une compréhension opérationnelle des dispositifs d'insertion en répondant aux questions suivantes :

- À partir de quand commence l'insertion pour le jeune ? Quand peut-on considérer qu'elle se termine ?
- Comment un dispositif d'insertion se place-t-il par rapport à un dispositif de formation ?
- Quels sont les critères d'accès au dispositif d'insertion pour les cibles (s'agit-il d'une entrée par éligibilité du jeune ou d'une entrée par le projet de vie) ?
- Quelles sont les grandes étapes d'un processus d'insertion ?
- Qui sont les acteurs et réseaux d'acteurs à impliquer dans un dispositif d'insertion, à chaque étape du processus ?
- Quels sont les éléments clés à réunir pour construire un dispositif d'insertion ?
- Quelles sont les mesures d'accompagnement complémentaires à mettre en place dans le cadre de l'insertion des jeunes ruraux ;
- Quelle(s) analyse(s) des effets de l'insertion peut-on faire à partir des dispositifs d'insertion mis en place dans certains pays du réseau FAR ?
- Comment penser le financement de l'insertion ? Sur quels critères se base-t-on pour estimer le coût et « le retour sur investissement » d'un jeune inséré ?
- Quels peuvent être les facteurs de pérennisation des processus d'insertion ?
- Quels sont les points de vigilance sur lesquels les professionnels de la FAR devront porter une attention particulière ?

Activités à réaliser

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif du Réseau FAR situé à l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro. Il proposera **une grille méthodologique** pour répondre à la commande en tenant compte des objectifs visés. Il devra plus spécifiquement :

- Analyser les ressources existantes (rapport d'expertise, articles, ouvrages, littérature grise...) et les capitaliser dans un livret annexe ;
- Identifier les dispositifs d'insertion existants (réseaux d'acteurs, politique d'insertion, financements, innovations, etc.) et les analyser ;
- Réaliser une analyse comparée de différents cas concrets d'insertion relevés parmi les différentes ressources ou expériences personnelles du consultant. À travers les exemples de réussite ou d'échec :

- Présenter les éléments clés de réussite d'un dispositif d'insertion ;
 - Soulever les points de vigilance constatés.
-
- Sur la base des éléments explicités précédemment ainsi que sur la connaissance du consultant, formuler des préconisations qui viendront nourrir la réflexion des pays en cours de rénovation de leurs dispositifs de formation et d'insertion ;
 - Proposer des éléments de réponse à la question suivante : comment intégrer les dispositifs d'insertion des jeunes dans les Stratégies Nationales de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) et dans les politiques agricoles ?
 - Restituer les résultats de l'étude au Secrétariat Exécutif du Réseau FAR sous la forme d'un PowerPoint récapitulatif montrant les différentes étapes de la méthodologie et les principaux résultats obtenus ;
 - Capitaliser toutes les analyses effectuées dans le cadre de cette présente étude et produire un rendu final sous la forme de guide méthodologique à destination des membres du Réseau FAR.

Avant de commencer sa mission, le Consultant participera à une réunion de démarrage organisée en présentiel ou à distance avec le Secrétariat Exécutif du Réseau FAR au cours de laquelle il présentera sa méthodologie de travail et son agenda.

Profil de l'expert

Le consultant devra avoir :

- Une très bonne connaissance des processus de rénovation des dispositifs de FAR dans les pays du Sud (attesté par des publications et/ou des expertises réalisées dans le domaine) ;
- Une excellente connaissance des dispositifs d'insertion agricole et rurale dans les pays du Réseau FAR ;
- Une très bonne capacité d'analyse critique des dispositifs d'insertion agricole et rurale ;
- Être force de proposition dans la rénovation des dispositifs d'insertion agricole et rurale ;
- Des capacités à partager les analyses effectuées en les traduisant dans un guide méthodologique à usage des membres du Réseau International FAR.

Résultats attendus

Un rapport exhaustif faisant état :

- De la méthodologie mentionnant les outils et grilles d'analyse mobilisés ;
- Un livret de capitalisation avec les références des ressources consultées et/ou expertises du consultant dans le domaine ;
- Un rapport final en trois parties :
 1. Une première partie où figure l'état des lieux des dispositifs d'insertion étudiés. Il est à noter qu'il ne s'agit pas de réaliser un livret bibliographique exhaustif, mais de présenter une rapide synthèse des ressources consultées enrichies des expériences du consultant ;
 2. Une seconde partie faisant état des analyses effectuées et préconisations formulées à l'égard des pays membres du Réseau FAR ;
 3. Une troisième partie où figure un guide méthodologique générique à l'usage des pays membres du Réseau où sont présentés les éléments clés d'un dispositif d'insertion.

Durée et période de la mission

Les livrables sont attendus pour le 18 décembre 2017.

Soumission de l'offre technique et financière

L'offre technique et financière devra comprendre :

- La compréhension des TDR et des objectifs ;
- La méthodologie envisagée ;
- Le rétro-planning précis de la mission ;
- Les honoraires et les éventuels coûts de missions nationale et/ou internationale ;
- Le CV (ou les CV en cas de fonctionnement en équipe de consultants) et des références pour des travaux similaires.

L'offre technique et financière, sous format électronique, devra parvenir au Secrétariat Exécutif du réseau FAR **au plus tard le 20 octobre 2017.**

Contacts : hassan.quarouch@supagro.fr et florette.rengard@supagro.fr